

N° 15/3.15

RAPPORT SUR LE SENTIMENT D'INSECURITE A LA GARE DE MORGES

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1 PREAMBULE

Plusieurs citoyens ont rapporté à la Municipalité, et à d'autres instances, un sentiment d'insécurité grandissant à la gare de Morges. Sur la base de ces quelques éléments, une rencontre entre des représentants de la Police Région Morges – PRM, du directeur d'Entrée de secours et du chef du Service jeunesse, sécurité sociale et logement – JSSL a été organisée.

Ce groupe de travail a proposé de mettre en place une démarche participative pour faire un diagnostic de la situation, impliquant les usagers de la place de la Gare et de la gare. L'objectif de cette approche était de dégager un certain nombre de pistes validées par les usagers de la place, à savoir les commerçants, les pendulaires, les marginaux et les jeunes. Le groupe de travail a analysé ces résultats et les a proposés à la Délégation Sécurité urbaine dans le but de trouver des solutions qui apaisent le sentiment d'insécurité à la gare.

2 METHODOLOGIE

Pour mieux comprendre le sentiment d'insécurité à la gare de Morges, la PRM, le Service JSSL, Espace prévention et l'Association Entrée de secours ont employé les moyens suivants :

Méthodes d'analyse	Acteurs concernés	Nombre de répondants	Réalisation
Réunions publiques	Commerçants Habitants	0 7	PRM
Consultation du public cible "marginiaux"	"Marginiaux" "Groupe Aperto"	13	Entrée de secours
Enquêtes : questions fermées	Habitants Jeunes Pendulaires Chauffeurs de taxi	122 (0,8% de la population de Morges)	JSSL, PRM et Espace prévention

3 ELEMENTS RESSORTIS DES ENQUETES

3.1 Réunions publiques

L'analyse révèle qu'il n'y a pas de réelle insécurité à la gare et que les problèmes soulevés sont plutôt subjectifs. Les regroupements et l'errance en gare sont identifiés comme une source potentielle d'insécurité et comme condition favorisant le sentiment d'insécurité des usagers.

L'architecture des lieux, faite de souterrains et de zones parfois peu éclairées, peut également augmenter le sentiment d'insécurité de certaines personnes. Une remarque d'un habitant a retenu l'attention du groupe de travail: "Il ne s'agit pas d'insécurité lorsqu'on parle de la gare, mais d'incivilités".

3.2 Consultation du public cible dit des "marginiaux" ou "Groupe Aperto"

Les personnes qui se rencontrent dans le coin de l'Aperto le font le plus fréquemment entre 14 h et 20 h et dans un but de créer des liens sociaux. Fidèles clients de l'Aperto et du Denner situé à proximité de la gare et, selon les dires de la majorité d'entre eux, ils ne s'y rencontrent pas pour trafiquer.

Ils se sentent à l'aise en se retrouvant sur la place lorsqu'il fait beau temps. En revanche, par mauvais temps, ils se déplacent souvent à l'entrée du passage sous-voies, lieu dans lequel ils gênent le passage des utilisateurs du train et, par conséquent, dans lequel ils se sentent moins à leur aise.

Enfin, des tensions avec des groupes de jeunes ou des personnes étrangères au Groupe Aperto sont relevées lors de la discussion, ce qui semble ternir l'image des "membres" de ce dernier. La convoitise du banc qu'ils occupent en serait la principale raison, ainsi l'ambiance peut vite être détériorée par une ou deux personnes seulement.

Parmi leurs suggestions, deux sont étudiées par le groupe de travail, à savoir le renforcement d'une présence éducative sur place, ainsi qu'un éventuel réaménagement de la place de la gare.

3.3 Enquête statistique sur le sentiment d'insécurité à la gare de Morges

Il ressort de l'enquête menée par le Service JSSL en partenariat avec la PRM et Espace prévention que, en moyenne, 56 % des personnes interrogées considèrent la gare comme un lieu sûr, contre 43% qui la considèrent comme étant peu ou pas du tout sûr. Il ressort que les nuisances affectant le plus la tranquillité et la sécurité de la gare sont dues au comportement des personnes sous l'emprise de substances stupéfiantes (74 %) et les personnes en état d'ébriété (71 %).

4 ANALYSE DU PROBLEME PUBLIC A RESOUDRE

4.1 Définition du problème public à résoudre

En se basant sur les éléments ressortis des enquêtes présentées ci-dessus, la problématique du sentiment d'insécurité à la gare de Morges trouverait son origine dans :

- le regroupement dans le passage sous-voies en cas de mauvais temps ;
- le regroupement des "marginiaux" ou "Groupe Aperto" ;
- les chiens non tenus en laisse ;
- les nuisances sonores des sorties de boîtes de nuit ou liées au regroupement des jeunes ;
- la sollicitation intempestive des usagers, en particulier par la mendicité, le démarchage, ainsi que la présence d'artistes de rue, étant des problèmes inhérents à toutes les gares et dont la résolution est de la compétence des CFF.

4.2 Les acteurs autour du sentiment d'insécurité

Les acteurs de la problématique du sentiment d'insécurité à la gare de Morges peuvent se subdiviser en trois groupes :

1. Les groupes cibles, composés de :

- "marginiaux" ou "Groupe Aperto", à savoir d'adultes qui se retrouvent de façon régulière sur la place de la Gare ;
- chiens sans laisse ;
- jeunes ayant en général entre 18 et 22 ans, sortant de boîte ou se regroupant à la place de la gare ;
- mendiants ;
- artistes de rue et représentants de commerce, démarchant les passants.

2. Les bénéficiaires potentiels ou personnes souffrant du problème public, à savoir :

- les habitants de la Ville de Morges et usagers de la gare de Morges ;
- les habitants à proximité de la gare de Morges ;
- les usagers de la gare de Morges.

3. Les autorités compétentes pour une résolution du problème public, soit :

- la Police Région Morges (PRM) ;
- l'Association Entrée de secours (EdS) ;
- les services techniques de la Ville (STV) ;
- le Travailleur social de proximité (TSP).

4.3 Solutions proposées

Les solutions retenues par le groupe de travail comme étant les plus pertinentes pour répondre au problème du sentiment d'insécurité à la gare de Morges, tel qu'il a été défini plus haut, sont les suivantes :

- rendre l'espace plus utilisable et plus convivial en cas de mauvais temps, en installant une poubelle, des cendriers, de l'éclairage (STV) ;
- sensibiliser les utilisateurs pour qu'ils soient porteurs de faire respecter certaines règles, sans toutefois qu'ils aient le sentiment que cette responsabilité leur incombe. Un résultat pourrait être obtenu en expliquant le but de la démarche (EdS, TSP et PRM) ;
- mettre à disposition un abri dans la zone de regroupement des marginaux afin de les canaliser au sein de cet espace (STV) ;
- prévoir des sacs et des poubelles pour les crottes ainsi que, éventuellement, des laines incorporées (STV) ;
- sensibiliser les propriétaires de chiens (PRM) ;
- sensibiliser auprès des bars, boîtes de nuit, particulièrement "le Tube" (PRM) ;
- renforcer la présence policière sur la place de la Gare les vendredis et les samedis soirs (PRM).

La mise en œuvre de ces mesures par les autorités compétentes engendrerait un changement de comportement des groupes cibles, ce qui influencerait le sentiment d'insécurité chez les bénéficiaires.

4.4 Tableau récapitulatif

Problématique	Proposition de résolution	Qui agit
Passage sous-voies : regroupement de personnes, particulièrement en cas de mauvais temps	Rendre l'espace utilisable et plus convivial en cas de mauvais temps ;	STV et CFF
	Sensibiliser les utilisateurs.	PRM EdS TSP
Regroupement des marginaux	Aménagement d'un abri dans la zone de regroupement des marginaux.	STV
Présence de chiens non tenus en laisse	Aménagement d'un dispositif pour que les propriétaires puissent attacher leur chien ; Aménagement de sacs et de poubelles pour les crottes ;	STV
	Sensibilisation des propriétaires de chiens.	PRM
Nuisances générales le soir : soit à la sortie de la boîte de nuit, soit par des regroupements de jeunes	Sensibilisation auprès des bars, boîtes de nuit, particulièrement "le Tube" ; Présence policière plus accrue sur la place de la Gare les vendredis et samedis soirs.	PRM
Sollicitations intempestives des usagers : mendicité, démarchages commerciaux, artistes (les deux dernières catégories sont de la compétence des CFF).	Problème soulevé par certaines personnes, inhérent à toutes les gares. Le règlement de police permet de régler la problématique de mendicité de type "professionnel".	PRM
Fluidité du trafic et du stationnement	Actuellement, l'aménagement de la place ne peut être solutionné. Sera résolu avec la nouvelle gare, la place devenant piétonne.	

Les actions de sensibilisation par la PRM et l'ensemble des travailleurs sociaux se font déjà en fonction des forces à disposition. Un renforcement de ces mesures impliquerait une augmentation des ressources.

Concernant les mesures d'aménagements de la gare et de sa place, la Municipalité a décidé, au vu des travaux à venir, de ne pas modifier de manière significative le lieu actuel. Néanmoins, une adaptation du mobilier urbain sera envisagée. Les remarques et propositions du groupe de travail seront prises en compte lors de la réalisation de la future place de la Gare.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 23 février 2015.

le vice-syndic

la secrétaire adjointe

Daniel Buache

Maryline Mayor

Communication présentée au Conseil communal en séance du 4 mars 2015.